

CHEZ NOUS, CE SONT LES ACTIONNAIRES QUI TRAVAILLENT.

Nos sociétés coopératives
appartiennent à leurs salariés.



DES ENTREPRISES AU DÉVELOPPEMENT TRÈS DURABLE.



Nos sociétés coopératives ont un taux de pérennité de 79 % à 5 ans (vs. 61 % pour l'ensemble des entreprises françaises).

LES GRANDES DÉCISIONS NAISSENT DE VRAIES DISCUSSIONS.



Dans nos sociétés coopératives,
les salariés votent les grandes décisions.

POUR GAGNER, IL FAUT PARTICIPER.

Dans nos sociétés coopératives,
les salariés partagent équitablement
les bénéfices.

VOUS REPRENDREZ BIEN UNE PART D'ENTREPRISE ?

Nos sociétés coopératives
appartiennent à leurs salariés.